

## Gemeng Käerjeng

### CONSEIL COMMUNAL DU 30 NOVEMBRE 2015

---

Rapport sommaire de la séance du conseil communal du lundi 30 novembre 2015.

Présents: MM. Michel Wolter, bourgmestre, Josée-Anne Siebenaler-Thill, Jeannot Jeanpaul et Richard Sturm, échevins ; Yves Cruchten, Jos Thill, Lucien Fusulier, Frank Pirrotte, Danielle Schmit, Joseph Hames, René Robinet, Fred Reuter, Arsène Ruckert, Guy Scholler, Marc Hansen et Nico Funck, conseillers ; Alain Schwarz, secrétaire.

Excusé: M. Eric Sassel, conseiller.

Début de la séance à 14.00 heures.

- 1) **Séance à huis clos - Personnel communal – Nomination.**
- 2) **Séance à huis clos - Budget ordinaire 3/242/621000/99001 - Maison Relais – Personnel communal : Démission.**
- 3) **Séance à huis clos - Budget ordinaire 3/242/621000/99001 - Maison Relais – Personnel communal : Démission.**

4) **Communications du collège des bourgmestre et échevins.**

Le Bourgmestre Michel Wolter informe que récemment ont pu être achevés et inaugurés deux projets d'envergure (15 novembre – Complexe terrain de football à Clemency & 22 novembre – Hall sportif à Linger).

D'autre part, le collège des bourgmestre et échevins invite :

- le 3 décembre à la présentation du livre « Die Prinz-Heinrich-Eisenbahnlinien in der Gemeinde Käerjeng, présenté par l'auteur Arthur Klein à la « Brasserie Beim Pätter » à Clemency.
- le 4 décembre (Clemency), respectivement 5 décembre (Bascharage) à sa traditionnelle Fête de Noël pour crédientiers.
- le 7 décembre à la présentation publique du budget 2016 de la commune de Käerjeng à Linger.
- du 11 au 13 décembre au traditionnel marché de Noël sur la place Claus CITO à Bascharage, organisé par la commune de Käerjeng.

5) **Présentation du budget rectifié 2015 et du projet de budget 2016**

Le budget est présenté par le bourgmestre Michel Wolter. Les représentants des partis politiques sont invités à introduire leurs questions par écrit jusqu'au jeudi, 3 décembre 12h00. Les réponses leurs seront fournis dans la prochaine séance du lundi prochain, 7 décembre.

- 6) **Aide spécial fusion – demande pour l’inscription du projet hall polyvalent à Bascharage sous l’article 9 (2) de la loi du 24 mai 2011 portant fusion des communes de Bascharage et de Clemency.**

*Approbation par 10 voix (CSV, déi gréng, BIGK, DP) contre 5 (LSAP – Cruchten, Fusulier, Reuter, Ruckert, Thill) et 1 abstention (LSAP – Schmit)*

- 7) **Budget ordinaire 3/836 Cours de musique: Approbation de l’organisation scolaire pour l’année 2015-2016.**

Monsieur Steve Humbert, chargé de direction de l’école de musique présente l’organisation scolaire.

*Approbation unanime.*

- 8) **Budget ordinaire – 412 – Sylviculture: Approbation du plan de gestion annuel des forêts de la Gemeng Käerjeng pour l’exercice 2016.**

*Approbation unanime.*

- 9) **Acte d’affectation hypothécaire conclu entre le collège des bourgmestre et échevins et l’Harmonie Clemency asbl, ayant comme objet un immeuble inscrit au cadastre de la commune de Käerjeng, section CA de Clemency, n° cadastral 66/1914, lieu-dit « Rue Basse », d’une contenance de 2,02 ares - Approbation.**

*Approbation unanime.*

- 10) **Transaction immobilière : Acte notarié conclu entre le collège des bourgmestre et échevins et la société à responsabilité limitée « AREA-IMMO S.À R.L. » en relation avec une cession gratuite dans le cadre d’un projet d’aménagement particulier à Bascharage – Approbation.**

*Approbation unanime.*

- 11) **Domaine public communal – Déclassement d’une parcelle sise à Bascharage, lieu-dit « Rue Basse », section CA de Clemency, d’une contenance de 52 centiares.**

*Approbation unanime*

- 12) **Convention conclu entre le collège des bourgmestre et échevins et Madame Marie-Jeanne FELLER, demeurant à Bascharage, relative à la pose d’un ouvrage permettant l’évacuation des eaux pluviales dans le cadre d’un futur projet d’aménagement particulier – Approbation.**

*Approbation unanime.*

- 13) **Office social Käerjeng : Approbation du budget rectifié 2015 et du budget 2016.**

*Approbation unanime.*

- 14) **Service technique - Personnel communal : Création de deux postes de concierge (carrière A1) pour les besoins du service technique communal.**

*Approbation unanime.*

- 15) **Enseignement fondamental : Modification temporaire de l'organisation scolaire 2015/2016 pour la période du 23 au 30 janvier 2016.**

*Approbation unanime.*

- 16) **Commission scolaire – Modification de la composition de la commission scolaire.**

L'échevine Josée-Anne Siebenaler-Thill remplace le membre démissionnaire Léon Lentz.

*Approbation unanime.*

- 17) **Commissions consultatives – Commission de surveillance de l'école de musique – Remplacement d'un membre démissionnaire.**

Sur proposition de l'Harmonie de Hautcharage le membre démissionnaire Tim Ecker est remplacé par Monsieur Olivier Laidebeur.

*Approbation unanime.*

- 18) **Service d'incendie de Clemency : Nomination du chef de corps et chef de corps adjoint.**

Sur proposition du service des secours de Clemency, les sieurs Christian Kroupchenka et Jean-Pierre Hauptert sont nommés chef de corps, respectivement chef de corps adjoint pour une période de 5 ans.

*Approbation unanime.*

- 19) **Règlements temporaires de la circulation, édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation par le conseil communal.**

- a) Bd. J.F. Kennedy à Bascharage: Stationnement interdit, à partir du 25 novembre jusqu'au 11 décembre 2015.
- b) Rue du Bois à Bascharage : Stationnement interdit des deux côtés au n° 28, à partir du 25 novembre jusqu'au 31 décembre 2015.
- c) Rue des Ateliers à Bascharage : Travaux, interdiction de stationnement, rétrécissement de la chaussée, feux tricolores et trottoir supprimé au n° 13A, à partir du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2015.
- d) Rue de la Reconnaissance Nationale à Bascharage : Stationnement interdit devant le n° 51, à partir du 30 novembre au 4 décembre 2015.

- e) Rue de l'Eglise à Hautcharage : Stationnement interdit devant le n° 13, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2015 au 3 juin 2016.
  
- f) Parkings P&R et de la gare routière de Bascharage-Sanem : Parking & interdiction de stationnement, arrêts d'autobus, chemins obligatoires pour cyclistes et piétons, passages pour piétons, à partir du 30 novembre 2015.

**20) Questions et réponses.**

Fin de la séance : 16h30 heures